

BULLETIN D'INSCRIPTION

REGLEMENT INTERIEUR :

1. Ce règlement s'impose de droit aux particuliers (pas de professionnels, commerçants ou forains).
2. Les particuliers ne peuvent pas participer à une vente au déballage (vide-grenier, brocante) plus de 2 fois par an.
3. La mise en place se fera de 6h30 à 7h30. Les véhicules peuvent rester derrière le stand. **Il est interdit de circuler sur la pelouse.**
4. La circulation des véhicules est interdite sur le stade après 8h30.
5. Dès 8h00 les places inoccupées seront réaffectées et non remboursées.
6. L'accès aux bouches et poteaux d'incendie devra être libre et dégagé en permanence.
7. La clôture de la manifestation se fera à partir de 17h00. L'emplacement devra être rendu nettoyé et débarrassé de tout déchet à 19h00.
8. L'association décline toute responsabilité en cas de vol ou de détérioration de matériel. Les objets vendus et autres accessoires sont sous la responsabilité des vendeurs.
9. La réservation pourra se faire par téléphone et les inscriptions seront prises en compte après réception du dossier complet (obligation légale de tenir un registre permettant l'identification des vendeurs) :
 - Bulletin d'inscription complété,
 - Règlement intérieur signé et daté,
 - Règlement en espèces ou chèque à l'ordre du Comité de Jumelage
 - Copie de la carte d'identité ou passeport : recto/verso
10. Les organisateurs se réservent le droit d'annuler le vide grenier en cas de force majeure, et uniquement dans ce cas là, les exposants seront remboursés du prix de l'emplacement
11. Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur et m'engage à le respecter.

SIGNATURE :

INSCRIPTION :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : E.mail :

Pièces d'Identité n° : Joindre photo copie recto /verso.

RESERVATION :

EMPLACEMENT DE 8 M X 2.50 M = 20€

ATTESTATION SUR L'HONNEUR :

Je soussigné :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : VILLE :

Certifie sur l'honneur ne pas participer à plus de deux manifestations de même nature au cours de l'année civile 2025.

Date :

Signature :